



Rallye Vélo du 22/05/2022 - Règlement

Le comité des fêtes de SEMOY organise un rallye vélo le **22/05/2022**.
Présentez-vous à **09h00** au Centre de Loisirs de la Valinière.

1 – Il ne s'agit pas d'une course de vitesse, mais d'une promenade d'environ **35 km**. Il vous est même recommandé de ne pas aller trop vite et de bien observer tout ce qui est à portée de vos yeux. Cela vous évitera de devoir revenir sur vos pas pour répondre à une question d'observation.

Départ → Point A → Point B → Point X → Point C → Arrivée

2 – Le jeu consiste à rejoindre le matin, un point X où se tiendra le repas et l'après-midi le point d'arrivée qui clôturera le rallye. A chaque point de rendez-vous (A, B, X, C, et à l'arrivée), vous serez accueillis par nos équipes qui vous auront mijoté quelques activités diverses et variées. Attention, il se peut que les énigmes vous aiguillent vers un où plusieurs points intermédiaires avant le but de l'étape. A l'emplacement de ces points intermédiaires, il n'y aura pas de contrôle particulier effectué. Pour trouver ces différents points de rendez-vous, vous disposerez à chaque fois, d'une feuille sur laquelle, vous trouverez les éléments vous permettant de rejoindre la destination de l'étape en passant le cas échéant, par un ou plusieurs points intermédiaires. D'autre part, vous trouverez des questions d'observation et des objets à ramener.

3 – Nous vous remettons en plus au départ, une enveloppe marquée **GS** comme « Grand Secours » qui contient le lieu de rendez-vous de mi-journée. Le fait de l'ouvrir vous pénalisera. Ne vous en servez qu'en cas de « pépin » ou que si vous êtes vraiment perdu loin du point X à 12h00.

4 – **A l'arrivée, vous devrez remettre au contrôle :**

- L'enveloppe « Grand Secours » non ouverte,
- Les éléments demandés dans les enveloppes marquées de la lettre correspondant à votre prochaine étape (A, B, X, C,...)
- Le carnet de bord rempli.

Le classement se fera suivant le nombre de points obtenus selon un barème affiché à l'arrivée.

5 – **Matériel nécessaire :**

- Le vélo,
- Un coupe-vent en cas d'intempérie,
- Cartes IGN (une carte est fournie),
- Stylo...,
- Ruban adhésif,
- Ficelle,
- ...

6 – **Informations diverses :**

L'équipe doit comporter au moins 1 adulte.
Le port du casque et le gilet fluorescent de sécurité sont vivement conseillés.
Respectez le code de la route, les autres équipes et les promeneurs.
Respectez la nature et la quiétude des lieux traversés.

7 – **Inscriptions :**

Il est conseillé de constituer des équipes avec un minimum de 2 membres et un maximum de 6. Au-delà, constituez-vous plutôt en deux équipes.

8 – **Code de la route:**

Le port du casque et du gilet jaune sont vivement conseillés.
Prière de respecter le code de la route.

9 – **Chaque participant autorise** les organisateurs de la manifestation ainsi que leurs partenaires (médiats..) à utiliser son nom ainsi que des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous les supports y compris sur des documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la plus longue période prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur sans que cela ne lui confère un droit, un avantage à quelque titre que ce soit. Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Le tarif et le bulletin d'inscription seront disponibles sur le site du Comité des Fêtes de Semoy :

<http://cdf-semoy.fr/>

L'équipe du CdF de Semoy.